

Compte rendu de la session d'hiver 2020

Madame, Monsieur,

La session d'hiver marque la fin d'une année importante pour le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (Domaine FRI), ainsi que le coup d'envoi d'une nouvelle période FRI. Les Chambres fédérales ont achevé l'examen du Message FRI 2021-2024 et accordé un total de 28,1 milliards de francs à la place scientifique suisse. De plus, le Conseil national a suivi la Chambre haute et soutenu le financement de la participation de la Suisse au programme-cadre de recherche et d'innovation européen pour les années 2021-2027. Pour le pôle FRI suisse, l'année à venir comporte encore quelques incertitudes liées à la mise en réseau internationale, mais aussi de grandes potentialités.

Je vous souhaite une bonne lecture et de belles fêtes de fin d'année.

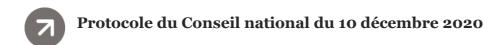
Petra Studer, <u>petra.studer@netzwerk-future.ch</u>

DÉCISIONS DU PARLEMENT

Le Message FRI 2021-2024 finalisé

Le Parlement a fini d'examiner le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2021-2024 (Message FRI – 20.028) et approuvé un crédit-cadre d'environ 28,1 milliards de francs. Durant la session d'hiver, il s'est attelé à éliminer les trois dernières divergences. Le Conseil des Etats s'est rallié au Conseil national concernant la formation professionnelle et

continue: le crédit pour la formation professionnelle a ainsi été augmenté de 20,4 millions de francs. Le Conseil national a quant à lui suivi le Conseil des Etats pour deux arrêtés fédéraux: il a renoncé à des augmentations de 15 millions de francs en faveur du Domaine des EPF et de 12 millions pour le Centre de compétence 3R.





Feu vert au financement d'une participation de la Suisse à Horizon Europe

La balle était dans le camp du Conseil national depuis l'approbation des moyens financiers pour une participation de la Suisse au programme-cadre de recherche et d'innovation «Horizon Europe» par le Conseil des Etats, pendant la session d'automne. Durant la troisième semaine de la session, la Chambre du peuple s'est penchée sur le paquet Horizon (20.052), qui représente un volume de 6,15 milliards de francs au total. L'entrée en matière sur cet objet n'a pas été contestée et une proposition de renvoi a été refusée par 135 voix contre 49 et 2 abstentions. Une proposition de coupes dans les réserves, venant de la minorité d'une commission, a aussi été clairement rejetée.

Euratom remis en question

Le paquet Horizon de l'UE réunit les programmes Horizon Europe, Euratom, ITER (infrastructure pour la recherche sur l'énergie de fusion) et Digital Europe. Deux propositions visant à mettre fin au programme Euratom au terme d'une période obligatoire de cinq ans n'ont pas obtenu de majorité au Conseil national.



Protocole du Conseil national du 16 décembre 2020

Le budget 2021 assorti du plan intégré des tâches et des finances 2022-2024 mis sous toit

Durant la session d'hiver 2020, les Chambres fédérales ont débattu du budget 2021 assorti d'un plan intégré des tâches et des finances 2022-2024 (20.041). Deux postes budgétaires dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation ont fait l'objet d'augmentations, conformément aux décisions prises dans le cadre du Message FRI 2021-2024. D'une part, les deux chambres ont augmenté de 5,1 millions de francs les moyens pour les contributions liées à des innovations et à des projets dans le domaine de la formation professionnelle. Ils s'élèvent désormais à 62,6 millions de francs. D'autre part, 1,5 millions de francs ont été ajoutés au montant pour la formation continue, qui se chiffre maintenant à 11,2 millions de francs.

Un signe clair en faveur d'Erasmus+

En vue d'une possible participation au programme de formation de l'UE Erasmus+, qui commencera en 2021 pour une durée de sept ans, le Parlement a augmenté les moyens financiers prévus pour la mobilité internationale à des fins de formation dans le plan financier 2022-2024. Toutefois, le Parlement ne pourra pas prendre de décision contraignante sur ces fonds tant qu'un message correspondant n'aura pas été établi dans les différents budgets annuels.

- Protocole du Conseil national du 3 décembre 2020
- Protocole du Conseil des Etats du 7 décembre 2020
- Protocole du Conseil national du 9 décembre 2020
- Protocole du Conseil des Etats du 10 décembre 2020





Révision de la Loi sur les EPF: des divergences subsistent

L'examen de la modification de la Loi sur les EPF (19.065) était à nouveau au programme de la troisième semaine de la session. La révision vise notamment à appliquer les directives sur la gouvernance d'entreprise dans le domaine des écoles polytechniques fédérales. Toutes les divergences n'ont pas pu être éliminées. Le Conseil national ne veut pas changer le système de nomination de la commission de recours, ni exclure explicitement le droit de recours des institutions. Contrairement au Conseil national et au Conseil fédéral, le Conseil des Etats souhaite que le Conseil fédéral élise les membres de la commission de recours: il a maintenu sa position en ce sens par 31 voix contre 9. Le Conseil national a suivi le Conseil des Etats sur la question de l'utilisation de la vidéo-surveillance. Les enregistrements pourront aussi être utilisés à des fins de formation et de prévention des accidents, sous une forme anonymisée.

Proposition de compromis pour le droit de recours des institutions

Sur proposition de la CSEC-E, le Conseil des Etats a proposé un compromis qui accorde un droit de recours aux institutions du Domaine des EPF dans certains domaines. Dans d'autres domaines, comme les questions de ressources humaines, le Conseil des EPF devrait prononcer la décision finale.

La Chambre du peuple se penchera probablement à nouveau sur la révision de la loi au cours de la session de printemps.



Protocole du Conseil national du 10 décembre 2020

LES PARLEMENTAIRES ONT EN OUTRE ...

- ... rejeté, au Conseil national, la motion «Classer le dossier de l'accord institutionnel Suisse-UE» (20.3986) par 142 voix contre 52. Elle demandait au Conseil fédéral de ne pas signer l'accord institutionnel avec l'UE et de classer le projet.
- ... refusé, au Conseil national, la motion «Accord institutionnel. Ne pas se précipiter sans avoir clarifié les questions en suspens» (20.3985) par 111 voix contre 64 et 19 abstentions. Les auteurs de la motion y chargeaient le Conseil fédéral de veiller à ce que les points à clarifier concernant l'accord institutionnel avec l'UE soient fixés par des modifications du texte de l'accord.
- ... examiné, au Conseil des Etats, l'initiative parlementaire de la CSSS-N «Pour un renforcement des soins infirmiers, une sécurité des patients accrue et une meilleure qualité des soins» (19.401). Deux divergences subsistent par rapport au Conseil national. D'une part, la Chambre haute a maintenu une condition concernant la facturation indépendante, par 23 voix contre 18. D'autre part, elle ne veut pas contraindre les cantons à octroyer des subventions aux infirmières et infirmiers en formation et plaide pour leur laisser le libre choix. Par 29 voix contre 14, le Conseil des Etats a maintenu les 369 millions de francs prévus à cette fin soit environ 100 millions de francs de moins que ce que demande le Conseil national.
- ... accepté, au Conseil national, la motion «Pas de programme Copernicus sans la Suisse» (18.4131) par 140 voix contre 47 et 3 abstentions. Elle charge le Conseil fédéral de prendre les mesures nécessaires pour que la

Suisse participe au programme Copernicus, le programme d'observation de la Terre de l'UE et de l'ESA.

- ... approuvé sans opposition, au Conseil des Etats, la motion «Recherche sur la punaise diabolique» (19.4457). La Chambre haute suit ainsi le Conseil national et le Conseil fédéral. La motion vise à développer des stratégies de lutte contre la punaise diabolique en particulier et contre les espèces invasives en général.
- ... adopté tacitement, au Conseil national, la motion «Initiative de recherche et de sélection» (20.3919) de la Commission de l'économie et des redevances (CER-E). Elle charge le Conseil fédéral de prévoir des ressources supplémentaires pour la recherche et la sélection dans le domaine des produits phytosanitaires et des pesticides.
- ... approuvé, au Conseil national, la motion «Recherche concernant les effets des remèdes naturels sur le renforcement du système immunitaire et le traitement des infections virales. Il y a urgence» (20.4287). Si le Conseil des Etats adopte également la motion, le Conseil fédéral est chargé de veiller à ce que des travaux de recherche soient menés dans le domaine des remèdes naturels traditionnels.

OBJETS AUXQUELS LE CONSEIL FÉDÉRAL A RÉPONDU



Investissement pour le futur. Bons de formation continue pour encourager les travailleurs peu qualifiés

Interpellation (20.3963) du conseiller national Matthias Aebischer (PS). Déposée le 9 septembre 2020.

Le Conseil fédéral a répondu le 18 novembre 2020.

Pour une meilleure utilisation de la réduction de l'horaire de travail (RHT). RHT et formation continue

Interpellation (20.3979) du conseiller aux Etats Charles Juillard (PDC). Déposée le 10 septembre 2020.

Le Conseil fédéral a répondu le 18 novembre 2020.

Quelle gestion des risques liés au numérique dans le domaine de la formation?

Interpellation (20.3970) de la conseillère nationale Valentine Python (Les Verts).

Déposée le 10 septembre 2020.

Le Conseil fédéral a répondu le 18 novembre 2020.

Importance des drones pour la Suisse en tant que pôle de recherche et pôle économique

Interpellation (20.4017) de la conseillère nationale Katja Christ (PVL). Déposée le 17 septembre 2020.

Le Conseil fédéral a répondu le 25 novembre 2020.

Formation professionnelle, la Suisse latine écoutée?

Interpellation (20.4012) du conseiller national Mathias Reynard (PS). Déposée le 16 septembre 2020.

Le Conseil fédéral a répondu le 18 novembre 2020.

RHT et recherche et développement : ne pas feiner la recherche et le développement en cas de ralentissement économique

Interpellation (20.4058) du conseiller aux Etats Charles Juillard (PDC). Déposée le 22 septembre 2020.

Le Conseil fédéral a répondu le 25 novembre 2020.

Éliminer une tache aveugle. Créer une chaire d'économie féministe!

Motion (20.4059) de la conseillère nationale Tamara Funiciello (PS). Déposée le 23 septembre 2020.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 18 novembre 2020.

Budget pour la mobilité et les échanges linguistiques des apprentis

Interpellation (20.4086) de la conseillère nationale Simone de Montmollin (PLR).

Déposée le 23 septembre 2020.

Le Conseil fédéral a répondu le 11 novembre 2020.

Dissocier Euratom du paquet Horizon

Question (20.9363) de la conseillère nationale Martina Munz (PS). Déposée le 9 décembre 2020.

Le Conseil fédéral a répondu le 14 décembre 2020.

NOUVEAUX OBJETS DÉPOSÉS

Plan de sortie des programmes internationaux visant le développement de nouveaux réacteurs nucléaires dans le domaine de la fission et de la fusion

Motion (20.4396) du conseiller national Mustafa Atici (PS). Déposée le 2 décembre 2020.

Soutenir Euratom pour la fusion, la gestion des déchets et le démantèlement

Motion (20.4540) de la conseillère nationale Isabelle Chevalley (PVL). Déposée le 16 décembre 2020.

Améliorer la recherche sur les antibiotiques grâce à des incitations

Motion (20.4529) de la conseillère nationale Doris Fiala (PLR). Déposée le 16 décembre 2020.

Accès sans examen des titulaires d'une maturité professionnelle au sein des hautes écoles pédagogiques pour la formation des enseignant-e-s de primaire

Motion (20.4593) du conseiller national Simon Stadler (PDC). Déposée le 17 décembre 2020.

Groupes particulièrement vulnérables - extension du mandat de la Swiss National COVID-19 Science Task Force

Interpellation (20.4569) du conseiller national Mustafa Atici (PS). Déposée le 17 décembre 2020.



Swiss National COVID-19 Science Task Force: mandat et cahier des charges

Question (20.1084) du conseiller national Philipp Matthias Bregy (PDC). Déposée le 17 décembre 2020.



Lorsque la faim est à la porte, les chercheur-euses s'en vont par la fenêtre

Interpellation (20.4622) du conseiller national Christian Dandrès (PS). Déposée le 17 décembre 2020.

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

CONTACT

Réseau FUTURE
Münstergasse 64/66, 3011 Berne
Tel. 031 351 88 46
info@netzwerk-future.ch
www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

22 décembre 2020